



FO JUSTICE CP NANTERRE

VISITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



FO JUSTICE EXIGE DES ACTES, PAS DES CONSTATS

À l'occasion de la visite du Directeur général de l'administration pénitentiaire au Centre pénitentiaire de Nanterre, **FO Justice** a porté un message clair : notre établissement ne peut plus fonctionner dans ces conditions.

Depuis des années, les personnels compensent les carences de l'administration au prix de leur santé, de leur sécurité et de leur vie familiale. Aujourd'hui, ils attendent des décisions concrètes.



DES EFFECTIFS À BOUT DE SOUFFLE

Le déficit chronique en personnels touche l'ensemble des filières :

- personnels de surveillance ;
- officiers ;
- personnels administratifs.

Chaque jour, les agents travaillent en mode dégradé.

Les conséquences sont connues :

- sécurité fragilisée ;
- multiplication des postes découverts ;
- rappels incessants ;
- impossibilité de concilier vie professionnelle et vie personnelle ;
- épuisement des équipes.

FO Justice exige un plan immédiat de renforcement des effectifs, accompagné d'un calendrier précis de recrutement.



LE LOGEMENT : PREMIÈRE CAUSE DES DÉPARTS

En Île-de-France, un agent nouvellement affecté dispose de quelques semaines pour trouver un logement.

Pour beaucoup, c'est mission impossible.

Certains dorment chez des collègues, à l'hôtel ou effectuent des trajets interminables avant de demander leur mutation.

Cette situation est inacceptable.

Sans logement :

- il n'y a pas de fidélisation ;
- il n'y a pas d'attractivité ;
- il n'y a pas de stabilité des équipes.

FO Justice demande la mise en œuvre urgente d'un véritable plan logement dédié aux personnels affectés à Nanterre, avec des solutions pérennes et accessibles.



UNE ORGANISATION DU TRAVAIL À REBÂTIR

Le protocole d'Incarville prévoit une évolution profonde des rythmes de travail.

Pourtant, localement, le dossier est à l'arrêt alors que les agents continuent de subir une organisation dégradée. Aujourd'hui, il devient courant qu'un seul agent assure plusieurs secteurs.

Cette situation :

- augmente les risques professionnels ;
- fatigue les personnels ;
- favorise l'absentéisme ;
- détériore la qualité du service public.

FO Justice exige que la réforme des cycles de travail soit engagée rapidement, mais uniquement avec les effectifs nécessaires pour garantir la sécurité des personnels.



UNE SURPOPULATION QUI MET L'ÉTABLISSEMENT SOUS TENSION

Avec un taux d'occupation dépassant les 200 %, le CPHS est arrivé à un niveau critique.

Les conséquences sont immédiates :

- violences accrues ;
- tensions permanentes ;
- surcharge de travail ;
- conditions de détention dégradées ;
- mise en danger des personnels.

Les agents ne peuvent être la variable d'ajustement de la politique pénale.

FO Justice demande des mesures nationales fortes pour réduire durablement la surpopulation pénale et mettre fin aux doubles occupations qui deviennent la norme.

NOS EXIGENCES



FO Justice demande au Directeur général :

- un plan exceptionnel de recrutement pour Nanterre ;
- un véritable dispositif d'accès au logement pour les agents ;
- une réforme rapide des organisations de travail avec des effectifs suffisants ;
- des mesures immédiates contre la surpopulation pénale ;
- un calendrier précis de mise en œuvre et un suivi des engagements.

LE TEMPS DES DIAGNOSTICS EST TERMINÉ



Les personnels ont trop longtemps fait preuve de professionnalisme dans des conditions toujours plus dégradées. Ils attendent désormais des décisions.

FO Justice restera pleinement mobilisée jusqu'à l'obtention de réponses concrètes.

**Les agents de Nanterre méritent des moyens
à la hauteur de leurs missions.**

FO Justice
AGIR POUR VOUS !

**FO JUSTICE – AGIR POUR DÉFENDRE
NÉGOCIER POUR OBTENIR
INFORMER POUR ALERTER**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

Nanterre, le 19 août 2022

